

### Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des *Noces* du 7 janvier au 17 février inclusivement, et du 13 avril au 28 novembre aussi inclusivement.

#### Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année :

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, (23 mai) ; des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL, (27 juin) ; de la solennité de l'ASSOMPTION, (15 août) ; de la TOUSSAINT, (31 octobre), et de NOËL, (24 décembre) ;

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 19, 20, 21, février ;

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême ;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTÉ ;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, pendant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle* ; c'est-à-dire qu'en ces jours, on ne doit faire *qu'un seul* repas en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson et des œufs, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

#### Apparence des Planètes pour 1885.

*Mercuré*, sera étoile du matin, du 3 janvier au 13 mars, du 27 avril au 27 juin, du 2 septembre au 16 octobre, et du 11 décembre à la fin de l'année.

*Vénus*, sera étoile du matin jusqu'au 27 avril ; étoile du soir le reste de l'année.

*Mars*, sera étoile du matin du 1<sup>er</sup> janvier au 17 novembre ; étoile du soir le reste de l'année.

*Jupiter*, sera étoile du soir jusqu'au 10 mai ; étoile du matin le reste de l'année.

*Saturne*, sera étoile du soir du 1<sup>er</sup> janvier au 20 février et du 8 septembre à la fin de l'année, et étoile du matin les autres parties de l'année.

#### Eclipses durant l'année 1885.

Il y aura cette année quatre éclipses, deux du soleil et deux de la lune.

Le 16 mars éclipse annulaire du soleil, visible comme éclipse partielle en Canada, commence à 0h. 19 m. du soir, plus grande obscurité, 1 h. 41 m. du soir, finit à 2h. 58m. du soir.

Le 30 mars, éclipse partielle de la lune, invisible en Canada.

Le 8 septembre, éclipse totale du soleil, invisible en Canada.

Le 24 septembre. éclipse partielle de la lune, commence à 1h. 20m. du mat., milieu de l'éclipse, 2h. 54m. du matin, finit à 4h 28m. du mat.